



FORMATION RÉMUNÉRÉE  
DU CAP AU BTS

**Formation aux particuliers**  
Période de  
professionnalisation, contrat  
de professionnalisation et Droit  
individuel à la formation



33, Bd. du Capitaine Gèze  
13333 MARSEILLE Cedex 14

Tél. 04 91 21 57 00  
Fax 04 91 21 57 01



Accès transport en commun

Métro ligne n° 2  
Sortie station "Bougainville"

Bus ligne n° 30  
Arrêt "Aygaldes Corot"



Ces formations bénéficient du  
soutien du Conseil Régional  
Provence Alpes Côte d'Azur

## Tourisme et art de vivre

Cuisine, Restaurant et Service en café brasserie



Uniquement en contrat  
de professionnalisation  
de 2 ans

## Bac Pro Commercialisation et services en restauration

Diplôme de niveau IV

### DÉFINITION

Le titulaire du baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration est un professionnel qualifié, opérationnel dans les activités de service en restauration.

Il est capable de s'adapter à terme en français et en langues étrangères, à des fonctions d'accueil, de commercialisation, d'animation et de management et ce, dans tous les secteurs et formes de restauration.

### CONTEXTE PROFESSIONNEL

Au terme d'une formation professionnelle et technique menée conjointement avec les entreprises, en fonction des capacités personnelles et après une période d'adaptation, le bachelier peut occuper par exemple les postes suivants :

- chef de rang,
- maître d'hôtel,
- adjoint au directeur de restaurant pour le secteur de la restauration commerciale, comme pour celui de la restauration collective.

Tous ces postes dépendent de l'importance de l'établissement ainsi que du type de restauration pratiqué.

En tant que salarié, son activité peut s'exercer dans les secteurs :

- de la restauration commerciale ou de la restauration collective,
- des entreprises connexes à l'hôtellerie et à la restauration (agro-alimentaire, équipementiers, etc).

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Formation en alternance avec une entreprise d'accueil agréée et un centre de formation,
- Calendrier de présence au centre de formation et plan de formation remis à chaque jeune en formation et employeur.

### SERVICES DU CENTRE DE FORMATION

- Le service entreprise peut aider les employeurs dans leurs démarches administratives pour l'obtention ou les modifications d'agrément ainsi que les mettre en contact avec des candidats,
- Suivi de la formation de l'apprenant par des visites en entreprise des responsables de section,
- Suivi de la formation sur le site Internet du centre de formation.

### ADMISSION

- Être âgé(e) d'au moins 16 ans et être titulaire d'un diplôme de niveau V,
- Déposer au Centre de formation un contrat de professionnalisation signé avec une entreprise d'accueil,
- Participer à un entretien avec un professionnel du centre de formation courant Juin-Juillet,
- Fournir une photo d'identité, une lettre manuscrite de motivation et un curriculum vitæ dactylographié.

Recrutement

recrutement@corot-formations.com

Site Internet

www.cfa-corot.com